



Le 28 avril 2020 – Après 17h45

Communiqué de presse – Information réglementée

Assemblées Générales du 28 avril 2020

Groupe Bruxelles Lambert (« **GBL** ») a tenu, ce jour, ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire conformément aux modalités d'organisation décrites dans son communiqué de presse du 15 avril dernier.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le paiement d'un dividende brut de EUR 3,15 par action au titre de l'exercice 2019. L'agent payeur (*System Paying Agent*) désigné pour le paiement du dividende 2019 est :

ING Belgique
Avenue Marnix, 24
1000 Bruxelles

Par ailleurs, les actionnaires ont approuvé les autorisations relatives aux points 1 (rachat d'actions propres) et 3 (capital autorisé) de l'Assemblée Générale Extraordinaire ainsi que l'introduction du droit de vote double. Un double droit de vote est dès lors attribué à chaque action GBL qui est inscrite depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives, selon les modalités détaillées à l'article 11 des nouveaux statuts de GBL. Conformément au droit belge, les actions dématérialisées ne bénéficient pas du droit de vote double. GBL communiquera mensuellement, sur son site Internet ([lien](#)), l'évolution du nombre total de droits de vote et du nombre total de titres avec droits de vote. GBL attire l'attention des actionnaires sur la nécessité de tenir compte de cette évolution pour les notifications de participations importantes.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin
Directeur Financier
Tél : +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.be

Sophie Gallaire
Responsable des Relations Investisseurs
Tél : +32 2 289 17 70
sgallaire@gbl.be

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« **GBL** ») est une société à portefeuille reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 20 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15 milliards à fin décembre 2019. GBL est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s'appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. GBL s'efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel actif. GBL cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par un dividende durable et la croissance de son actif net réévalué.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.